

Canada Province de Québec
Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri
Le 16 novembre 2021

À une séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri tenue à la sacristie au lieu et heure ordinaires de ce conseil, le mardi 16 novembre 2021, conformément à l'article 145 du Code municipal, sont présents : messieurs Alain Castonguay, Marco Lizotte, Jean-Charles Jean, Jean-Marie Michaud, Roland Lévesque et madame Kristina Bouchard formant quorum sous la présidence de son honneur monsieur le maire Frédéric Lizotte, présent à la séance ainsi que monsieur Pierre Leclerc, directeur général.

Ouverture de la séance

Monsieur le maire Frédéric Lizotte constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

297-2021 **Séance du conseil en temps du COVID-19**

Le conseil de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri siège en séance ordinaire ce mardi 16 novembre 2021 ;

Sont présents à cette séance messieurs Alain Castonguay, Marco Lizotte, Jean-Charles Jean, Jean-Marie Michaud, Roland Lévesque et madame Kristina Bouchard ainsi que monsieur le maire Frédéric Lizotte et monsieur Pierre Leclerc, directeur général. Le respect des distanciations et des mesures d'hygiène a été respecté ;

Considérant que tout conseil peut tenir ses réunions du conseil dans une salle, à la condition de respecter les consignes de la Santé publique, particulièrement celles concernant la distanciation et l'hygiène.

298-2021 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Considérant que les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture a été faite à cette séance ;

Il est proposé par : monsieur Jean-Charles Jean
Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal**
4. **Approbation des comptes**
5. **Comité de développement**
6. **Comité de la Famille et des Aînés**
7. **Remise des formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil ainsi que les formulaires du Code d'éthique et de déontologie des élus et la Politique de gestion contractuelle**
8. **Budget 2022 – Lieu d'enfouissement sanitaire régional**
9. **Programmation de la TECQ 2019-2023**
10. **Dossier 2315-1939 Québec inc – Rétrocession du terrain**
11. **Demande de monsieur Gilles Lévesque (Quittance)**
12. **Liste des personnes endettées pour taxes (Article 1022 du Code municipal)**

13. Calendrier des séances du conseil 2022
14. Terrain zone industrielle (Transport en Vrac St-Denis)
15. Représentation des membres du conseil sur les comités ou dossiers particuliers
16. Demande du ministère des Transports (Éclairage au DEL)
17. Inspectrice régionale
18. Courriel du CISSS – Location salle
19. La Grande semaine des tout-petits
20. Patinoire Hiver 2021-2022 (Loisirs)
21. Contrat de travail de l'adjointe administrative et de l'agente de développement et des loisirs
22. Fonds canadien de revitalisation des communautés
23. Concours de décorations de Noël
24. Correspondance
25. Période de questions
26. Achat d'un réfrigérateur (Chalet des loisirs)
27. Recommandation de paiement 1 – Travaux de réhabilitation de conduite d'égout pluviale par une méthode sans tranchée (Gainage) – Service Infraspéc inc.
28. Recommandation de paiement – Prolongement d'aqueduc et d'égout sanitaire – Secteur rue Pelletier
29. Mandat à la firme Bouchard Service-Conseil (prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire – Secteur zone industrielle)
30. Levée de l'assemblée

299-2021 **Adoption du procès-verbal**

Monsieur le maire Frédéric Lizotte s'informe auprès des membres du conseil, à savoir s'ils ont reçu la copie du procès-verbal du 5 octobre 2021.

Comme il appert et a été reconnu que chacun a reçu copie du procès-verbal,

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque
Et résolu unanimement de le ratifier et de l'adopter.

À titre de directeur général/secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri, je soussigné, Pierre Leclerc, atteste que la municipalité dispose des sommes nécessaires pour acquitter les dépenses effectuées au mois d'octobre 2021, et ce, telles que présentées.

 Pierre Leclerc, directeur général

Le rapport de l'état des activités financières de la municipalité et du Site d'enfouissement au 31 octobre 2021 a été déposé et remis aux membres du conseil.

300-2021 **Approbation des comptes**

Administration générale

Excavation Dickner	Prolongement réseau	135 863.37 \$
Turcotte 1989 inc.	Réservoir eau potable	52 051.00 \$
Hydro Québec	Pompe	1 528.23 \$
Provigo	Journée bénévoles	14.98 \$

Canadien National	Signaux lumineux	326.50 \$
Capital Assurance	Assurance collective	1 491.64 \$
Desjardins Kim	Remp. Camp de jour	30.00 \$
Hydro-Québec	Maison de la culture	425.48 \$
	Centre municipal	858.52 \$
	Lumières	384.64 \$
Ent. Commercial Boucher	Conciergerie	172.46 \$
Lévesque Alexandra	Remp. Camp de jour	160.00 \$
Lizotte Vanessa	Remp. Camp de jour	240.00 \$
Mécanique Martin	Réparation pneu	18.34 \$
Paul Florence	Remp. Camp de jour	60.00 \$
Poste Canada	Timbres	317.33 \$
Réal Huot	Compteur d'eau	2 635.05 \$
Bell Canada	Service	447.75 \$
Bell Mobilité	Service	87.49 \$
Fleuriste Beau Site	Décès M. Barbeau	149.46 \$
Fond. Hôpital	Don	250.00 \$
Hydro-Québec	Puits	59.80 \$
	Pompe	1 429.33 \$
Leclerc Pierre	Immatriculation remorque	78.35 \$
Ministre des Finances	Sûreté du Québec	24 650.00 \$
Moisson Kamouraska	Paniers de Noël	250.00 \$
Superpass	Essence	427.18 \$
Weedman	Traitements pelouse	331.20 \$
Audio Ciné Films	Ciné-Kamou	408.16 \$
Dionne Nicole	Déplacements, Halloween	534.33 \$
Hydro-Québec	Chalet loisirs	292.66 \$
	Garage, égouts	130.26 \$
Salaire	Octobre	23 830.45 \$
Agro Enviro Lab	Analyse eaux usées	1 609.67 \$
Alim. Provigo	Halloween	25.25 \$
Alim. René Pelletier	Halloween	21.51 \$
Boulon Hydraulique	Ens. batterie	632.25 \$
Buro Pro Citation	Fournitures bureau	327.74 \$
Centre serv. scolaire	Commutateurs	232.83 \$
Compagnie Normand	Ent. Chemins et trottoirs	1 586.32 \$
C.R.S.B.P.	Ass. Générale dépl.	103.48 \$
Denis Dionne Usinage	Pièces eau potable	483.28 \$
Dionne Nicole	Déplacements, Halloween	118.62 \$
Entr. Comm. Boucher	Conciergerie	172.46 \$
Équip. Patrick Bérubé	Rép. Rues Mercier, Bérubé	39 213.38 \$
	Marquis, De l'Église et	
	Rte de la Station	
Fabrique	Stationnement	800.00 \$
Fonds inf. territoire	Mutations (3)	15.00 \$
Avantis Coopérative	Matériaux construction	301.15 \$
Guillaume Bouchard	rue de l'Église	620.87 \$
Base 132	Journal Octobre	125.32 \$
Jean Morneau	Rép. tracteur	145.68 \$
Landry Raynald	Vitres	45.00 \$
Pierre Leclerc	Élections (tables)	182.78 \$
Placoteux	Avis public	156.87 \$
Lettrage Sylmax	Lettrage remorque	402.41 \$
Menuiserie M. Lévesque	Rampes sacristie	112.68 \$
MRC	Inspection régionale	4 652.66 \$
Prod. Unique	Chlore	86.40 \$
Signalisation Lévis	Pancartes	1 589.07 \$
Tabagie Lunik	Fournitures de bureau	268.08 \$
Weed man	Entretien pelouse	<u>95.00 \$</u>

Total

304 059.75\$

Solde dans EOP : 353 783.87 \$

Solde dans EOP — Avantages 106 133.02 \$

Site d'enfouissement

Total 0.00 \$

Solde dans EOP : 113 939.06 \$

Solde dans EOP — Avantages 105 290.52 \$

Considérant que les membres du conseil ont reçu une copie de cette liste avant la séance du conseil, les comptes n'ont pas été lus. Monsieur le maire Frédéric Lizotte a mentionné le solde des comptes à payer, le solde aux livres et a demandé aux membres du conseil s'ils avaient des questions concernant ces comptes.

**Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay
Et résolu unanimement que les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés et payés à qui de droit.**

301-2021 **Comité de développement**

Monsieur Alain Castonguay, président, informe les membres du conseil qu'il n'y a pas eu de rencontre.

302-2021 **Comité de la Famille et des Aînés**

Monsieur Marco Lizotte, conseiller, informe le conseil que deux rencontres ont eu lieu, le 13 octobre 2021 pour discuter de l'Halloween et le 11 novembre 2021 pour la fête de Noël des enfants et le concours « Illuminons nos maisons ». Concernant l'Halloween, cette activité a connu un vif succès avec la participation de plus de 80 enfants.

303-2021 **Remise des formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil ainsi que les formulaires du Code d'éthique et de déontologie des élus et la Politique de gestion contractuelle**

Le directeur général distribue aux membres du conseil présents le formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires. Il informe les membres du conseil qu'ils doivent mentionner tous les immeubles qu'ils possèdent sur le territoire de la municipalité et ailleurs; ainsi que l'adresse qui les rend éligibles au poste de conseiller ou maire. Ils doivent indiquer leurs emprunts, etc. Une copie de la Politique de gestion contractuelle leur est remise ainsi qu'une copie du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux. (Règlement 281)

304-2021 **Budget 2022 – Lieu d'enfouissement sanitaire**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du budget.

**Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte
Et résolu unanimement que :** 1) le conseil accepte le budget 2022 et qui se détaille comme suit :

DÉPENSES

Dépenses d'opération :

Frais de gestion	13 500.00 \$
Frais d'entretien	12 500.00 \$
Honoraires (Ingénieurs)	2 200.00 \$
Comptabilité & Vérification	2 600.00 \$
Assurances	6 500.00 \$
Frais de caisse	200.00 \$
Entretien des étangs	31 050.00 \$
Entretien et réparation	10 000.00 \$
Matériel de bureau	500.00 \$
Électricité	13 500.00 \$
Analyse de l'eau	1 000.00 \$
Imprévus	<u>1 000.00 \$</u>
Total	96 050.00 \$

REVENUS

Revenus d'intérêts	13 000.00 \$
Quote-Part Municipalités	<u>83 050.00 \$</u>
Total	96 050.00 \$

2) une quote-part de 7 \$ la tonne de déchets soit chargée aux municipalités. (Ce calcul se fait sur la quantité de tonnes métriques de l'année 2008). La facturation sera effectuée en juillet.

305-2021

Programmation de la TECQ 2019 - Révisé**Attendu que :**

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque**Et résolu unanimement que :**

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au

ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux numéro 5 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq (5) années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation des travaux approuvés par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux numéro 5 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

306-2021 **Dossier 2315-1939 Québec inc – Rétrocession du terrain**

Le directeur général fait la lecture du courriel de la firme DHC concernant le dossier de la firme 2315-1939 Québec inc.

307-2021 **Demande de monsieur Gilles Lévesque (Quittance)**

Pour faire suite à la lecture du document de monsieur Gilles Lévesque et des explications de monsieur Lévesque;

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement : le conseil mandate le directeur général pour entreprendre des démarches auprès du bureau de la publicité des droits pour trouver la façon de faire annuler la clause de réserve dans le contrat entre monsieur Joseph Thibault et la municipalité du 15 novembre 1976, sinon, la municipalité devra passer par le notaire madame Marie-Pierre St-Pierre pour obtenir la quittance dans ce dossier.

308-2021 **Liste des personnes endettées pour taxes (Article 1022 du Code municipal)**

Le directeur général dépose la liste des personnes endettées pour taxes selon l'article 1022 du Code municipal. Étant donné que la date de la vente des immeubles a été changée en vertu du dernier alinéa de l'article 1026, cet état sera préparé au cours du quatrième mois précédant le mois fixé pour cette vente.

309-2021 **Calendrier des séances du conseil 2022**

Considérant que l'article 148 du Code municipal prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

En conséquence,

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Et résolu unanimement que : 1) le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022. Ces séances se tiendront le lundi au Centre municipal et débuteront à 20 h.

2) un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général/secrétaire/trésorier conformément à la loi qui régit la municipalité.

10 janvier	7 février
7 mars	4 avril
2 mai	6 juin
11 juillet	1 août
6 septembre (Mardi)	3 octobre
7 novembre	5 décembre

310-2021

Terrain zone industrielle (Transport en Vrac St-Denis)

Le directeur général informe les membres du conseil qu'une rencontre a eu lieu avec monsieur Marco Garon dans le but de lui proposer des terrains dans la zone industrielle. Il a été convenu que monsieur Marco Garon acceptait d'acheter une partie du lot numéro 4 622 140 jusqu'au nord du cours d'eau et le terrain situé sur le lot numéro 4 622 138 appartenant à monsieur Dany Lavoie.

Il a été proposé par : monsieur Jean-Marie Michaud

Et résolu unanimement que : 1) la municipalité accepte de vendre une partie du lot numéro 4 006 612 à monsieur Marco Garon (Transport en vrac St-Denis), au prix de 0.05 ¢ du pied carré.

2) monsieur le maire soit autorisé à signer tous les documents concernant ce dossier.

Arpentage de la Côte-du-Sud a été mandaté pour effectuer l'arpentage sur le lot numéro 4 622 140 ainsi que sur une partie du lot numéro 4 006 612 concernant la rétrocession d'une partie du terrain par le Groupe Dynaco (Anciennement nommé ainsi) qui sera éventuellement vendu à monsieur Dany Lavoie (Trans-Pro).

311-2021

Représentation des membres du conseil sur les comités ou dossiers particuliers

Comités municipaux	Représentants municipaux
Comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.)	M. Frédéric Lizotte, M. Roland Lévesque
Comité développement	M. Alain Castonguay, Mme Kristina Bouchard
Comité bibliothèque	M. Marco Lizotte
Comité Famille & Aînés et loisirs	M. Jean-Marie Michaud, Mme Kristina Bouchard, M. Jean-Charles Jean, M. Marco Lizotte
Comité L'OH du Kamouraska Est	M. Alain Castonguay
Comité sécurité civile	M. Pierre Leclerc
Matières résiduelles	M. Frédéric Lizotte
Sécurité publique (Service incendie)	M. Marco Lizotte
Site d'enfouissement	M. Frédéric Lizotte, responsable
Transport routier	M. Roland Lévesque, entr. & rép.
Conseillers délégués sur des Comités et organismes indépendants	
Écho des Beaux-Biens	M. Alain Castonguay
Club de ski de fond	M. Alain Castonguay, M. Jean-Marie Michaud

De plus, les personnes suivantes sont nommées sur le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) : Monsieur Réal Barbeau, Monsieur Roland Lévesque, Monsieur marc Albert et l'inspectrice municipale.

Il est proposé par : madame Kristina Bouchard

Et résolu à l'unanimité : les membres du conseil et les personnes ci-haut mentionnés soient mandatés pour représenter la municipalité.

312-2021 **Demande du ministère des Transports (Éclairage au DEL)**

Considérant que la Municipalité a pris connaissance de la lettre du 14 octobre 2021 concernant le procédé pour la conversion au DEL des équipements d'éclairage municipaux actuellement installés en bordure des routes du ministère des Transports;

Considérant que la Municipalité reconnaît être propriétaire des équipements d'éclairage municipaux actuellement installés en bordure des routes du ministère des Transports;

Considérant que la Municipalité s'engage à assumer la responsabilité et les coûts de transformation faisant l'objet de la présente demande;

Considérant que la Municipalité s'engage à assumer les coûts et l'entière responsabilité de l'inspection, l'entretien et le paiement de la facture d'électricité de ces équipements d'éclairage.

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que : la Municipalité accepte tous les considérants énumérés ci-dessus.

313-2021 **Inspectrice municipale**

Considérant que la Municipalité a reçu des plaintes sur la prestation de services de l'inspectrice régionale en bâtiment et en environnement;

Il est proposé par : monsieur Jean-Marie Michaud

Et résolu unanimement que : la Municipalité demande une rencontre avec madame Catherine Langlois, directrice du Service de l'aménagement et de la mise en valeur du territoire.

314-2021 **Courriel du CISSS – Location salle**

Le directeur général informe les membres du conseil du courriel de monsieur Patrick Dubé du CISSSBSL concernant la location de la salle jusqu'au 30 avril 2022.

315-2021 **La Grande semaine des tout-petits**

Considérant que la grande semaine des tout-petits qui se déroule du 15 au 21 novembre 2021 représente l'occasion de communiquer et de susciter le dialogue sur l'état de bien-être et du développement des tout-petits, de mettre en lumière des initiatives locales, régionales et nationales qui soutiennent la petite enfance et de mobiliser l'ensemble de la société ;

Considérant que la Grande semaine des tout-petits est l'occasion de réfléchir à ce que nous pouvons réaliser collectivement pour que les enfants développent leur plein potentiel ;

Considérant que la municipalité détient une politique familiale ;

Considérant que la municipalité souhaite se joindre à ce mouvement et que les tout-petits du Québec représentent l'avenir de

notre société et attendu que la Grande semaine constitue un contexte idéal pour mobiliser l'ensemble de la société à faire de la petite enfance une priorité québécoise ;

Considérant que la municipalité organise l'activité du coloriage collectif en lien avec le thème et qu'il y aura des prix de participation afin de souligner la grande semaine des tout-petits ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : madame Kristina Bouchard

Et résolu unanimement que : la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri signifie son appui au mouvement, s'engage à soutenir le développement des enfants et à appuyer les familles de son territoire

316-2021 **Entretien de la patinoire – Hiver 2021-2022**

Monsieur le maire fait lecture de l'offre de service de messieurs Maxime Dionne et Gabriel Fréchette concernant l'ouverture et l'entretien de la patinoire pour l'hiver 2021-2022.

Il est proposé par : monsieur Jean-Marie Michaud

Et résolu unanimement que : le conseil accepte l'offre de services de messieurs Maxime Dionne et Gabriel Fréchette.

317-2021 **Contrat de travail de la directrice générale adjointe/greffière-secrétaire-trésorière adjointe et de l'agente de développement et de loisirs**

Monsieur le maire informe les membres du conseil qu'un contrat de travail sera préparé pour confirmer l'engagement officiel de madame Janie Briand au poste de la directrice générale adjointe/greffière-secrétaire-trésorière adjointe et de madame Laurence Frève comme agente de développement et de loisirs.

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Et résolu unanimement que : 1) monsieur le maire soit autorisé à signer les contrats de travail.

2) en cas d'absence du directeur général madame Janie Briand, directrice générale adjointe / greffière-secrétaire-trésorière adjointe, sera autorisée à signer tous documents concernant la gestion de la municipalité.

318-2021 **Fonds Canadien de revitalisation des communautés**

Le directeur général informe les membres du conseil concernant la demande qui a été faite au Fonds canadien de revitalisation des communautés.

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement : la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri autorise monsieur Pierre Leclerc, directeur général, à signer les documents relatifs à la présente demande concernant le projet # 400060840 dans le cadre de la demande au Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC).

319-2021 **Concours de décoration de Noël**

Il est proposé par : monsieur Jean-Marie Michaud

Et résolu unanimement que: le conseil accepte de faire l'achat de 10 bons d'achat d'une valeur de 25 \$ chacun dans les commerces de la municipalité concernant un concours pour les décorations de Noël dans la municipalité.

320-2021 **Correspondance**

Les membres du conseil ont pris connaissance des documents suivants :

- MRC Kamouraska : FRR
- MRC Kamouraska : Projet de Loi 69 – Mesures transitoires
- Courriel au MTQ : Branche du Cours d'eau Rémi Chamberland
- FQM : projet de Loi 49
- MAMAH : Facteur comparatif 2022
- Madame Marlène Gagnon, notaire : Mise en demeure concernant les travaux de gainage du Cours d'eau Rémi-Chamberland

Afin qu'ils soient soumis à la connaissance des membres du conseil avant de les déposer aux archives.

321-2021 **Période de questions**

Toutes les réponses aux questions posées ont été données lors de la séance.

322-2021 **Achat d'un réfrigérateur (Chalet des loisirs)**

Il est proposé par : monsieur Jean-Charles Jean

Et résolu unanimement que : le conseil accepte de faire l'achat d'un réfrigérateur pour un montant estimé à environ 1 000 \$.

323-2021 **Recommandation de paiement 1 – Travaux de réhabilitation de conduite d'égout pluviale par une méthode sans tranchée (Gainage) – Service Infraspéc inc.**

Considérant la lettre de la firme Bouchard Service-Conseil datée du 9 novembre 2021 pour l'acceptation provisoire des travaux et recommandation de paiement.

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que : le conseil accepte de verser un montant de 102 071.93 \$ taxes incluses à la firme Infraspéc Inc.

324-2021 **Recommandation de paiement – Prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire – secteur rue Pelletier**

Sur recommandation de notre ingénieur; ce dossier est remis à plus tard.

325-2021 **Mandat à la firme Bouchard Service-conseil (Prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire -Secteur zone industrielle**

Monsieur Roland Lévesque, conseiller, informe les membres du conseil qu'il faudrait mandater une firme d'ingénieurs pour faire faire des plans pour le prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout dans la zone industrielle.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : le conseil mandate la firme Bouchard Service-conseil pour effectuer la confection des plans et devis pour ce secteur.

326-2021 **Levée de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

Il est proposé par : monsieur Jean-Charles Jean
Et résolu unanimement que : la présente séance soit levée à
21 h 25.

Frédéric Lizotte,
Maire

Pierre Leclerc
Directeur général

Je, Frédéric Lizotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.